

États financiers intermédiaires (non audité)
Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander



LES AUDITEURS DU FONDS N'ONT PAS AUDITÉ CES ÉTATS FINANCIERS.

Lysander Funds Limited, gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières, si l'auditeur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires du Fonds, il doit en faire état dans un avis accompagnant les états financiers. Le prochain rapport sur le Fonds contiendra l'information financière annuelle audité au 31 décembre 2025.

Fonds d'obligations toutes sociétés

Canso Lysander

États financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Table des matières

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 6 Tableaux des flux de trésorerie
- 6 Annexe du portefeuille
- 10 Notes annexes

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

États intermédiaires de la situation financière (non audité)

Aux	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	332 764 450 \$	335 582 015 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 575 316	1 036 936
Intérêts courus	2 893 021	3 180 504
Montant à recevoir des courtiers en placement	1 953 996	–
Souscriptions à recevoir	252 760	40 618
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	203 940	–
Remboursements à recevoir	82 574	49 545
Dividendes à recevoir	881	881
Total de l'actif	339 726 938 \$	339 890 499 \$
Passif		
Rachats à payer	607 793 \$	166 189 \$
Charges à payer	243 190	266 914
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	–	566 592
Montant à payer à des courtiers en placement	3 023 160	877 803
Total du passif	3 874 143 \$	1 877 498 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	335 852 795 \$	338 013 001 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	11 543 107 \$	11 211 665 \$
Série F	306 514 627	309 952 777
Série O	17 795 061	16 848 559
Total de l'actif net	335 852 795 \$	338 013 001 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	1 053 426	1 021 354
Série F	28 447 676	28 698 024
Série O	1 810 929	1 711 445
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	10,96 \$	10,98 \$
Série F	10,77	10,80
Série O	9,83	9,84
*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	329 215 213 \$	326 633 281 \$

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	7 479 371 \$	7 268 631 \$
Revenu de dividendes	5 288	3 254
Autres revenus	(13 316)	21 032
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	3 716 087	43 179
Profit net (perte nette) de change réalisé	581 406	(376 794)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	(162)	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme	770 532	(719 573)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(5 399 497)	(1 113 780)
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	7 139 709 \$	5 125 949 \$
Charges		
Frais de gestion	1 350 743 \$	1 357 424 \$
Frais d'administration du Fonds	70 886	71 066
Frais de dépôt	28 764	34 720
Frais de garde	10 145	5 010
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	6 426	8 263
Honoraires d'audit	1 625	10 952
Charge liée aux droits réglementaires	955	1 638
Frais juridiques	894	1 392
Frais liés au comité d'examen indépendant	579	859
Frais bancaires	–	3
Coûts de transaction	–	–
Total des charges d'exploitation	1 471 017 \$	1 491 327 \$
Retenue d'impôt	12 630 \$	– \$
Total des charges d'exploitation nettes	1 483 647 \$	1 491 327 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	5 656 062 \$	3 634 622 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	154 722 \$	75 424 \$
Série F	5 160 638	3 333 671
Série O	340 702	225 527
Variation du total de l'actif net	5 656 062 \$	3 634 622 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	0,15 \$	0,08 \$
Série F	0,17	0,11
Série O	0,19	0,14

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Toutes les séries

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	338 013 001 \$	364 299 772 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	5 656 062	3 634 622
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(6 336 891) \$	(6 012 947) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(20 797)	(12 419)
Total des distributions	(6 357 688) \$	(6 025 366) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	2 066 787 \$	1 213 941 \$
Série F	91 729 957	58 738 359
Série O	605 800	-
Produit total	94 402 544 \$	59 952 300 \$
Coût des parts rachetées		
Série A	(1 862 495) \$	(1 496 081) \$
Série F	(98 340 046)	(109 993 358)
Coût total	(100 202 541) \$	(111 489 439) \$
Distributions réinvesties		
Série A	144 335 \$	120 740 \$
Série F	3 816 720	3 341 840
Série O	380 362	328 456
Total des réinvestissements	4 341 417 \$	3 791 036 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	(2 160 206) \$	(50 136 847) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	335 852 795 \$	314 162 925 \$

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	11 211 665 \$	10 160 056 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	154 722	75 424
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(171 906) \$	(141 957) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(1)	-
Total des distributions	(171 907) \$	(141 957) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	2 066 787 \$	1 213 941 \$
Coût des parts rachetées	(1 862 495)	(1 496 081)
Distributions réinvesties	144 335	120 740
Total des opérations sur les parts rachetables	348 627 \$	(161 400) \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	331 442 \$	(227 933) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	11 543 107 \$	9 932 123 \$

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	309 952 777 \$	338 409 804 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	5 160 638	3 333 671
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(5 784 623) \$	(5 542 534) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(20 796)	(12 419)
Total des distributions	(5 805 419) \$	(5 554 953) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	91 729 957 \$	58 738 359 \$
Coût des parts rachetées	(98 340 046)	(109 993 358)
Distributions réinvesties	3 816 720	3 341 840
Total des opérations sur les parts rachetables	(2 793 369) \$	(47 913 159) \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	(3 438 150) \$	(50 134 441) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	306 514 627 \$	288 275 363 \$

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Série O

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	16 848 559 \$	15 729 912 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	340 702	225 527
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(380 362) \$	(328 456) \$
Total des distributions	(380 362) \$	(328 456) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	605 800 \$	- \$
Distributions réinvesties	380 362	328 456
Total des opérations sur les parts rachetables	986 162 \$	328 456 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	946 502 \$	225 527 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	17 795 061 \$	15 955 439 \$

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	5 656 062 \$	3 634 622 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur les placements vendus	(3 716 087)	(43 179)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	5 399 497	1 113 780
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	162	-
Achat de placements	(134 782 095)	(91 980 732)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	135 916 250	140 986 211
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	(203 940)	716 478
Intérêts courus	287 483	(42 510)
Charges à payer	(23 724)	(41 683)
Montant à recevoir des courtiers en placement	(1 953 996)	-
Remboursements à recevoir	(33 029)	(22 245)
Dividendes à recevoir	-	(137)
Montant à payer à des courtiers en placement	2 145 357	334
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	(566 592)	3 095
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	8 125 348 \$	54 324 034 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(2 016 271) \$	(2 234 330) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	94 190 402	59 957 341
Montants payés au rachat de parts rachetables	(99 760 937)	(111 587 041)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(7 586 806) \$	(53 864 030) \$
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(162) \$	- \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	538 542	460 004
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	1 036 936	88 823
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	1 575 316 \$	548 827 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	7 766 854 \$	7 226 121 \$
Dividendes reçus	5 288	3 117
Retenue d'impôt	12 630	-
Intérêts versés	-	3

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions canadiennes (0,1 %)		
12 591 Bird Construction Inc.	251 476 \$	362 495 \$
3 137 Postmedia Network Canada	6 588	4 455
Total	258 064 \$	366 950 \$
Titres à revenu fixe canadiens (62,0 %)		
1 079 192 407 International Inc. (amort.), 6,75 %, 27 juillet 2039	1 264 662 \$	1 265 396 \$
3 319 000 407 International Inc., 4,54 %, 9 octobre 2054	3 315 747	3 241 644
746 000 407 International Inc., garanties de rang inférieur, 7,125 %, 26 juillet 2040	944 600	908 461
13 049 000 Air Canada, 4,625 %, 15 août 2029	12 640 373	12 955 210
1 274 000 Air Canada, 4 %, 1 ^{er} juillet 2025, 144A (\$ US)	2 011 502	1 765 808
3 166 000 La Banque de Nouvelle-Écosse (cat. 1 supplémentaires), 3,7 %, 27 juillet 2026-2081	2 483 500	2 849 572
7 127 000 La Banque de Nouvelle-Écosse, obligations de sociétés, 4,246 %, 20 mars 2034	7 127 000	7 287 076
4 087 000 La Banque de Nouvelle-Écosse, billets non garantis de premier rang, 4,442 %, 15 novembre 2034-35	4 098 252	4 131 175
774 000 Bombardier Inc., 7,35 %, 22 décembre 2026	560 014	803 929
17 850 000 Canada, 0,25 %, 1 ^{er} mars 2026	17 479 727	17 577 270
10 530 000 Canada, 3,0 %, 1 ^{er} juin 2034	10 424 449	10 353 090
951 000 Cineplex Inc., 7,625 %, 31 mars 2029, 144A	951 000	996 470
10 373 000 Cogeco Communications Inc., 2,991 %, 22 septembre 2031	8 913 496	9 702 937
6 475 000 Corus Entertainment Inc., 5 %, 11 mai 2028, Reg. S	5 759 108	2 208 150
2 000 000 CU Inc., 4,722 %, 9 septembre 2043	2 044 300	2 011 957
9 571 000 Enbridge Inc., 6,51 %, 9 novembre 2052	9 562 195	11 356 700
5 525 000 Administration financière des Premières nations, 4,05 %, 1 ^{er} juin 2035	5 502 569	5 551 884
225 398 FLINT Corp., 8 %, 14 octobre 2027	221 508	211 979
463 000 Compagnie Crédit Ford du Canada, 7,375 %, 12 mai 2026	463 000	476 005

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non audité)

Titres à revenu fixe canadiens (62,0 %)				Titres à revenu fixe étrangers (14,5 %)			
Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<i>(suite)</i>							
318 830	G.T.A.A. (amort.), 6,45 %, 30 juillet 2029	334 599	338 715	6 854 000	Banque TD, 4,477 %, 18 janvier 2028	6 854 000	7 058 394
1 500 000	G.T.A.A., 2,75 %, 17 octobre 2039	1 183 740	1 237 129	2 000 000	Banque TD, non garantis de premier rang, 4,133 %, 9 janvier 2032-2033	1 991 540	2 016 512
7 044 000	Great-West Lifeco Inc. (cat. 1 supplémentaires), 3,6 %, 31 décembre 2026-2081	6 603 400	6 341 797	589 000	TransCanada Pipelines, 6,28 %, 26 mai 2028	610 811	626 431
3 000 000	Hydro One Inc., 3,91 %, 1 ^{er} juin 2046	2 641 410	2 707 452	1 355 000	TransCanada Pipelines, 7,31 %, 15 janvier 2027	1 439 526	1 425 644
8 875 000	Hydro Ottawa Capital, 4,372 %, 30 janvier 2035	8 875 000	8 988 515	1 286 000	TransCanada Pipelines, 6,89 %, 7 août 2028	1 368 946	1 393 991
3 800 000	Loblaws, 6,50 %, 22 janvier 2029	4 174 139	4 129 420	2 712 000	TransCanada Pipelines, obligations à taux variable, 15 mai 2067 (LIBOR trimestriel +221) (\$ US)	3 004 731	3 413 944
4 500 000	Loblaws, 6,54 %, 17 février 2033	4 957 605	5 112 888	2 800 000	Union Gas Ltd., 4,2 %, 2 juin 2044	2 657 424	2 610 187
8 225 000	Société Financière Manuvie (cat. 1 supplémentaires), 3,375 %, 19 juin 2026-2081	7 420 320	7 419 610	6 250 000	VW Credit Canada Inc., 4,42 %, 20 août 2029	6 299 138	6 368 701
4 898 000	Société Financière Manuvie (cat. 1 supplémentaires), 4,1 %, 19 mars 2027-2082	4 376 234	4 345 154	3 555 000	VW Credit Canada Inc., 4,49 %, 19 novembre 2029	3 560 516	3 630 270
2 994 184	Maritime Link Financing Trust (amort.), 4,048 %, 1 ^{er} décembre 2052	2 994 094	2 948 351	Total		206 746 813 \$	208 335 607 \$
11 000 000	Muskat Falls/Labrador Transmission Assets, 3,83 %, 1 ^{er} juin 2037	10 678 910	10 791 751	Titres à revenu fixe étrangers (14,5 %)			
280 700	Nav Canada (amort.), 7,56 %, 1 ^{er} mars 2027	295 277	295 005	711 000	Anheuser-Busch InBev Finance Inc., 4,32 %, 15 mai 2047	554 267 \$	665 177 \$
6 000 000	Pembina Pipeline Corp., 4,49 %, 10 décembre 2051	4 955 760	5 319 019	1 718 000	Avis Budget Car Rental LLC, 8,25 %, 15 janvier 2030, 144A (\$ US)	2 364 304	2 446 190
6 118 000	Pembina Pipeline Corp., 5,67 %, 12 janvier 2054	6 116 899	6 462 474	1 668 000	Avis Budget Car/Finance, 4,75 %, 1 ^{er} avril 2028, 144A (\$ US)	2 112 474	2 206 318
1 200 000	Banque Royale du Canada (cat. 1 supplémentaires), 3,65 %, 24 novembre 2026-2081	1 192 250	1 079 561	355 000	Avis Budget Car/Finance, 5,375 %, 1 ^{er} mars 2029, 144A (\$ US)	461 617	466 488
5 922 000	Banque Royale du Canada, 4,642 %, 17 janvier 2028	5 922 000	6 128 337	215 000	Avis Budget Car/Finance, 5,75 %, 15 juillet 2027, 144A (\$ US)	283 393	292 263
250 000	Banque Royale du Canada, obligations à taux variable, 29 juin 2085 (SOFR +44,911) (\$ US)	268 395	312 900	800 000	Boeing Co, 2,25 %, 15 juin 2026 (\$ US)	1 013 777	1 065 285
2 430 000	Banque Royale, billets non garantis de premier rang, 4,464 %, 17 novembre 2034-35	2 430 000	2 466 705	1 019 000	Boeing Co, 3,1 %, 1 ^{er} mai 2026 (\$ US)	1 384 683	1 369 997
1 549 000	Sobeys Inc., 5,79 %, 6 octobre 2036	1 566 140	1 596 791	421 000	GE Capital Corp., obligations à taux variable, 15 août 2036 (SOFR trimestriel +74,161) (\$ US)	379 155	531 609
1 515 000	Sobeys Inc., 6,06 %, 29 octobre 2035	1 527 846	1 582 551	1 924 000	Hertz, 12,625 %, 15 juillet 2029, 144A (\$ US)	2 650 814	2 743 851
1 234 000	Sobeys Inc., 6,64 %, 7 juin 2040	1 336 622	1 350 615	3 648 000	Hertz, 5 %, 1 ^{er} décembre 2029, 144A (\$ US)	3 891 934	3 493 254
3 534 000	Financière Sun Life inc. (cat. 1 supplémentaires), 3,6 %, 30 juin 2026-2081	3 342 539	3 182 080	<i>Ce tableau se poursuit à la page suivante.</i>			

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe étrangers (14,5 %)				Fonds communs de placement (1,1 %)			
<i>(suite)</i>				Lysander-Canso Strategic			
482 775	Hertz, 8,0 %, en nature (hors trésorerie), 15 juillet 2029, 144A (\$ US)	662 905	861 511	354 945	Loan Fund – 8880	3 555 119 \$	3 574 121 \$
949 000	Latam Airlines Group, 13,375 %, 15 octobre 2029, 144A (\$ US)	1 239 942	1 449 260	Total		3 555 119 \$	3 574 121 \$
3 316 000	MetLife Global Funding I, 1,95 %, 20 mars 2028	3 142 739	3 215 060	Actions privilégiées (0,0 %)			
16 157 000	MetLife Global Funding I, 4,149 %, 6 juin 2033	16 157 000	16 259 598	46	FLINT Corp., actions privilégiées, série 1	44 530 \$	24 853 \$
4 632 000	Nestlé Holdings Inc., 2,192 %, 26 janvier 2029	4 148 902	4 491 054	12	FLINT Corp., actions privilégiées, série 2	12 000	6 483
625 000	SES SA, 5,3 %, 4 avril 2043, 144A (\$ US)	633 565	619 384	Total		56 530 \$	31 336 \$
493 000	Spirit Aerosystems Inc., 3,85 %, 15 juin 2026 (\$ US)	653 349	658 100	Placements privés (6,6 %)			
579 000	Spirit Aerosystems Inc., 4,6 %, 15 juin 2028 (\$ US)	721 624	775 881	2 141 000	Alectra Inc., 4,309 %, 30 octobre 2034	2 141 000 \$	2 181 542 \$
803 000	Spirit Aerosystems Inc., 9,375 %, 30 novembre 2029, 144A (\$ US)	1 145 489	1 161 961	3 000 000	Coastal GasLink Pipeline LP (amort.), 5,857 %, 30 mars 2049	3 000 000	3 391 823
69 000	Spirit Aerosystems Inc., 9,75 %, 15 novembre 2030, 144A (\$ US)	95 028	103 777	2 700 000	Honda Canada Finance Inc., 1,646 %, 25 février 2028	2 268 216	2 601 359
433 000	UBS Group AG, 1,305 %, 2 février 2026-2027 (\$ US)	461 762	578 771	1 382 000	Honda Canada Finance Inc., 3,874 %, 22 mai 2030	1 382 000	1 392 071
489 244	Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation (TIPS), 0,125 %, 15 avril 2026 (\$ US)	632 733	659 099	70 595	Inpower BC GP (amort.), 4,471 %, 31 mars 2033	75 010	70 517
1 899 366	Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation (TIPS), 0,625 %, 15 janvier 2026 (\$ US)	2 512 064	2 573 257	947 000	Kruger Packaging Holdings L.P., 6 %, 1 ^{er} juin 2026	942 931	948 184
		47 303 520 \$	48 687 145 \$	972 000	Produits Kruger inc., 5,375 %, 9 avril 2029	949 613	966 533
Obligations indexées sur l'inflation (6,2 %)				Titres adossés à des créances hypothécaires (8,1 %)			
9 070 390	Obligations à rendement réel du Canada, 0,25 %, 1 ^{er} décembre 2054	6 764 562 \$	6 172 603 \$	5 629 333	Banque Équitable, TH LNH (97527023), 3,79 %, 1 ^{er} novembre 2028	5 666 712 \$	5 712 833 \$
1 445 861	Obligations à rendement réel du Canada, 0,5 %, 1 ^{er} décembre 2050	1 158 539	1 100 637	1 175 774	First National, TH LNH (97527421), 3,84 %, 1 ^{er} janvier 2029	1 196 668	1 197 423
12 971 685	Obligations à rendement réel du Canada, 4,25 %, 1 ^{er} décembre 2026	14 018 631	13 646 668	491	Home Trust, TH LNH, obligations à taux variable (98004844), 1 ^{er} novembre 2026 (CDOR mensuel -10)	491	489
Total		21 941 732 \$	20 919 908 \$				

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Placements privés (6,6 %)			
<i>(suite)</i>			
77 881	N.B. Highway (amort.), 6,47 %, 30 novembre 2027	93 001	81 125
1 545 000	Stonlasec Middle LP, 4,517 %, 11 juillet 2055	1 545 000	1 549 707
645 944	Strait Crossing Dev. Inc. (amort.), 6,17 %, 15 septembre 2031	649 680	661 772
1 645 000	Toyota Credit Canada Inc., 3,74 %, 21 mai 2030	1 644 326	1 654 215
1 800 000	Toyota Credit Canada Inc., 4,52 %, 19 mars 2027	1 836 918	1 842 401
3 063 000	WTH Car Rental ULC (AVIS), 5,145 %, 20 août 2027	3 063 000	3 154 519
1 608 000	WTH Car Rental ULC (AVIS), 6,028 %, 20 février 2027	1 608 000	1 664 142
Total		21 198 695 \$	22 159 910 \$
Obligations zéro coupon (0,4 %)			
2 708 000	Province de Québec, coupon, 1 ^{er} octobre 2039	1 476 438 \$	1 417 784 \$
Total		1 476 438 \$	1 417 784 \$
Total du portefeuille (99,0 %)		329 215 213 \$	332 764 450 \$
	Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,5 %)		1 575 316 \$
	Autres actifs moins les passifs (0,5 %)		1 513 029
Actif net			335 852 795 \$

Contrats de change

Contrepartie	Date de règlement	Achat	Valeur nominale	Vente	Valeur nominale	Taux à terme	Taux en vigueur	Plus-value (moins-value) latente
Banque Canadienne Impériale de Commerce ¹	10 septembre 2025	\$ CA	30 489 736 \$	\$ US	22 318 000 \$	0,732	0,737	203 940 \$

Note :

1. La contrepartie affiche une notation de crédit de A+.

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 8 décembre 2011, dans sa version modifiée le 30 décembre 2016, telle qu'elle peut être modifiée et refondue à l'occasion. Le 30 décembre 2016, le Fonds a commencé ses activités et est devenu un émetteur assujéti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié.

L'objectif de placement du Fonds est d'obtenir un revenu et un certain niveau de gains en capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs situés n'importe où dans le monde.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Canso Investment Counsel Ltd. (le « gestionnaire de portefeuille »), une société sous contrôle commun avec le gestionnaire.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires (les « états financiers ») ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers ont été préparés conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire* et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels. Ces états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels et aux notes annexes du Fonds.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 25 août 2025.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, le Fonds a adopté la modification d'IAS 1 *Présentation des états financiers* (« IAS 1 ») se rapportant aux informations à fournir sur les méthodes

comptables significatives. Cette modification n'a pas eu d'incidence significative sur les présents états financiers. Aucune autre norme, modification de norme ni interprétation entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 n'a eu d'incidence significative sur les états financiers du Fonds. Les méthodes comptables significatives appliquées dans la préparation des présents états financiers sont décrites ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées de manière cohérente pour tous les exercices présentés, à moins d'indication contraire.

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;

- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2025 et le 31 décembre 2024, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de la période. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques

d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère

raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période, ou au cours de la période où elles surviennent et des périodes ultérieures, si ces modifications touchent à la fois la période considérée et les périodes ultérieures.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2024, le Fonds avait un montant de 2 890 662 \$ (31 décembre 2023 – 2 667 127 \$) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2023 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre et des distributions de gains en capital nets réalisés chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Modifications futures des normes comptables

États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme comptable IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations, et des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

Classement et évaluation des instruments financiers :

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications des normes comptables IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relatives aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et a ajouté des obligations d'information relatives aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,50 % par an pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des périodes closes les 30 juin 2025 et 2024, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Parts en circulation, au début	1 021 354	950 831
Émission de parts rachetables	188 410	114 367
Rachat de parts rachetables	(169 558)	(140 870)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	13 220	11 316
Parts en circulation, à la fin	1 053 426	935 644

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Parts en circulation, au début	28 698 024	32 169 670
Émission de parts rachetables	8 483 309	5 595 327
Rachat de parts rachetables	(9 089 164)	(10 476 037)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	355 507	318 311
Parts en circulation, à la fin	28 447 676	27 607 271

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Série O

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Parts en circulation, au début	1 711 445	1 642 071
Émission de parts rachetables	60 620	-
Rachat de parts rachetables	-	-
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	38 864	34 348
Parts en circulation, à la fin	1 810 929	1 676 419

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

Au 30 juin 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	366 950 \$	- \$	- \$	366 950 \$
Titres à revenu fixe	-	328 792 043	-	328 792 043
Actions privilégiées	-	-	31 336	31 336
Fonds communs de placement	3 574 121	-	-	3 574 121
Total	3 941 071 \$	328 792 043 \$	31 336 \$	332 764 450 \$
<hr/>				
Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	332 199 \$	- \$	- \$	332 199 \$
Titres à revenu fixe	-	335 218 756	-	335 218 756
Actions privilégiées	-	-	31 060	31 060
Total	332 199 \$	335 218 756 \$	31 060 \$	335 582 015 \$

Au 30 juin 2025, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 0,0 % dans le Fonds (31 décembre 2024 – 0,1 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,20 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,70 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Les parts de série O ne comportent aucuns frais de gestion parce que les investisseurs paient directement au gestionnaire des frais de gestion négociés.

Au cours de la période close le 30 juin 2025, le gestionnaire a versé 583 549 \$ (30 juin 2024 – 587 815 \$) au gestionnaire de portefeuille, une société affiliée, pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 30 juin 2025, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 91 437 \$ (31 décembre 2024 – 95 002 \$).

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Aux	30 juin 2025	31 décembre 2024
Rapprochement des justes valeurs classées au niveau 3		
Solde, au début	31 060 \$	30 040 \$
Achats	-	-
Ventes	-	-
Transferts entrants	-	-
Transferts sortants	-	-
Profits et pertes réalisés	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	276	1 020
Solde, à la fin	31 336 \$	31 060 \$

L'équipe d'évaluation interne du gestionnaire de portefeuille comprend des personnes issues de tous les secteurs fonctionnels de l'entreprise (négociation, règlement, recherche, gestion de portefeuille, conformité et administration du Fonds) qui ont une vaste expérience et une expertise approfondie des techniques d'évaluation de la juste valeur des placements dans les titres de créance et les titres de capitaux propres. L'équipe relève du chef des placements du gestionnaire de portefeuille, et son processus d'évaluation ainsi que les résultats qu'elle obtient font l'objet d'une surveillance continue par la direction du gestionnaire de portefeuille. L'évaluation des titres se fait au cas par cas, l'objectif étant d'établir la méthode d'évaluation la plus appropriée. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des périodes closes le 30 juin 2025 et le 31 décembre 2024.

Les sections qui suivent présentent de l'information sur les titres de niveau 3 ainsi qu'un résumé des techniques d'évaluation utilisées et de la sensibilité de la juste valeur de ces titres à la variation des données d'entrée.

FLINT Corp., actions privilégiées, série 1

Prix : 540,29 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : La principale donnée non observable associée à ce titre est le prix de l'obligation garantie de premier rang de FLINT Corp. (fourni par un tiers).

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible du produit du prochain placement privé pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 30 %, ou de 162,09 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 7456 \$ de l'actif net.

FLINT Corp., actions privilégiées, série 2

Prix : 540,29 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : La principale donnée non observable associée à ce titre est le prix de l'obligation garantie de premier rang de FLINT Corp. (fourni par un tiers).

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible du produit du prochain placement privé pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 30 %, ou de 162,09 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 1945 \$ de l'actif net.

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, le Fonds avait des placements directs en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	30 juin 2025	31 décembre 2024
Exposition au risque de crédit		
AAA	30,8 %	27,8 %
AA	10,3	8,5
A	20,8	26,5
BBB	24,8	25,1
BB	5,6	5,6
B	2,7	2,6
CCC	1,5	2,4
CC	0,7	-
Sans notation	1,7	0,7

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 :

Au 30 juin 2025	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Rachats à payer	607 793 \$	- \$	- \$
Montant à payer à des courtiers en placement	3 023 160	-	-
Charges à payer	-	243 190	-
Au 31 décembre 2024	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Rachats à payer	166 189 \$	- \$	- \$
Montant à payer à des courtiers en placement	877 803	-	-
Charges à payer	-	266 914	-
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	-	566 592	-

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Fonds d'obligations toutes sociétés Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Exposition au risque de taux d'intérêt			
30 juin 2025	36 905 768 \$	142 432 241 \$	149 454 034 \$
31 décembre 2024	17 303 440	190 576 553	127 338 763

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 30 juin 2025, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 18 841 342 \$ (31 décembre 2024 – 19 503 350 \$).

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	30 juin 2025	31 décembre 2024
Exposition au risque de change		
Dollar américain	8,8 %	9,0 %

Au 30 juin 2025, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,1 % (31 décembre 2024 – 0,1 %).

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 30 juin 2025, environ 0,1 % (31 décembre 2024 – 0,1 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2025, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 19 914 \$ (31 décembre 2024 – 18 163 \$).



3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited